CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

La société, Au Cœur de Soi – Daisy BEAUPEU, est une Entreprise Individuelle, dont le siège social est situé 6 place du commerce – 85110 SAINT PROUANT (Vendée) immatriculée au Registre National des Entreprises, sous le numéro d'identification unique 949 738 553 000 21.

Les Conditions Générales de Vente (CGV) constituent les éléments du contrat de prestation des services proposés par la Société. La Société est spécialisée dans les activités suivantes : kinésiologie, accompagnement psycho-émotionnel, accompagnement psycho-corporel, accompagnement parental.

La commande ne sera prise en compte que lorsque le Client aura accepté ces conditions générales de vente. Tout Client de La Société reconnaît avoir pris connaissance de ce document et l'avoir accepté avant d'avoir procédé au paiement de la prestation et avoir la capacité de contracter avec La Société.

Ces présentes CGV présentent les droits et obligations de la Société, ci-après désignée par le terme « Nous », « la Société » d'une part, et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des services de La Société, ci-après désignée par le terme « Client » d'autre part.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par La Société. En effet, Nous nous réservons le droit de modifier les CGV en fonction de l'évolution de nos activités.

Définitions

LA SOCIÉTÉ : La Société, spécialisée en kinésiologie, en accompagnement psycho-émotionnel, en accompagnement psycho-corporel et en accompagnement parental, exerçant 6 Place du commerce, 85110 Saint-Prouant (Vendée), joignable au 06 80 60 06 88 ou par email à l'adresse : daisy.kinesio@gmail.com

LE CLIENT : Toute personne physique ou morale agissant pour sa propre personne ou au titre et pour le compte d'une Entreprise, d'un Établissement scolaire ou d'une Association/Fédération, située en France, qui navigue, prend connaissance et/ou commande une prestation sur le Site internet ou par tout autre moyen de communication avec la Société.

SITE INTERNET : Site web, accessible à l'adresse suivante : https://www.aucoeurdesoienkinesiologiedaisybeaupeu.com et toutes URL qui pourraient lui être substituées, comprenant des données de différentes natures et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données destinées à être consultées par l'Utilisateur.

UTILISATEUR : Toute personne physique majeure capable, ou toute personne morale, utilisant les services qui sont proposés sur le Site internet.

Article 1 – Objet

Les CGV régissent et s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des relations entre La Société et toute personne qui sollicite ses services.

Les présentes CGV visent à définir les modalités dans lesquelles Nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client. Ces présentes pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à notre Client, conformément à la prestation choisie. Suite à la réalisation de la prestation par La Société, le Client ne pourra Nous opposer des arguments subjectifs pour justifier le recommencement de ces livrables, le remboursement ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé.

Il est essentiel de préciser que la documentation mise à disposition sur le site n'a qu'une valeur informative ; il faut être vigilant car cette documentation n'est pas nécessairement mise à jour ; aussi le Client ou l'Utilisateur qui utilise ces supports le fait à ses propres risques et en connaissance de cause, il est seul responsable de tout préjudice qui pourrait survenir à l'utilisation des dites documentations.

Les prestations proposées ne sont pas accessibles depuis l'étranger et ne concernent que le Droit français.

Article 2 – Prestations

La Société propose aux Clients des prestations de **séances individuelles de kinésiologie**.

La kinésiologie est une approche professionnelle d'accompagnement basée sur le test musculaire manuel, utilisé comme outil de biofeedback. Elle permet d'identifier les déséquilibres émotionnels, structurels ou énergétiques inscrits dans la mémoire corporelle, et de stimuler les capacités d'autorégulation de l'organisme. Cette pratique s'appuie sur des protocoles structurés issus de formations certifiantes (Touch for Health, Stress Release, kinésiologie cranio-sacrée, RMMH, Massage Métaphorique) et respecte une posture éthique de non-intervention médicale.

Cette liste n'est pas exhaustive et Nous nous réservons le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si Nous le jugeons nécessaire ; le Client sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.

Nous intervenons uniquement suite à une demande du Client avec qui Nous conviendrons préalablement de la date et du lieu d'exécution des prestations.

En présence de troubles physiques ou psychiques nécessitant un suivi médical, il est indispensable de consulter un professionnel de santé habilité et, au besoin, de disposer d'un certificat médical autorisant la pratique de nos prestations. Nos prestations visent le mieux-être et ne relèvent ni du soin médical, ni du traitement thérapeutique. En cas de doute, un échange préalable permettra d'évaluer ensemble si les prestations sont compatibles avec votre situation.

Article 3 – Prise de rendez-vous

Le Client peut réserver un rendez-vous par téléphone, email, SMS ou via la plateforme de réservation en ligne indiquée sur les différents supports de communication.

Les horaires de rendez-vous sont respectés et la Société se réserve le droit, en cas de retard de plus de 15 minutes, de refuser d'exécuter la prestation afin de ne pas perturber son planning. En deçà de cette durée, la durée de la prestation pourra être imputée du retard.

En cas de non-présentation au rendez-vous, sans motif valable, ni prévenance au préalable, la Société se réserve le droit de refuser de fixer un nouveau rendez-vous au Client.

En cas d'annulation de rendez-vous intempestive et/ou répétée, la Société se réserve le droit de refuser de fixer un rendez-vous au Client.

Annulation par le Client : Toute annulation ou report de rendez-vous par le Client doit être communiqué(e) à la Société au minimum 48 heures avant l'heure prévue de la séance, par téléphone, sms ou par email.

- En cas de respect de ce délai, la séance pourra être reportée ou remboursée (si elle a été prépayée).
- En cas d'annulation ou de report moins de 48 heures avant la séance, ou en cas de non-présentation du Client au rendez-vous, la séance sera due dans son intégralité et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Annulation par la Société : En cas d'annulation d'un rendez-vous par la Société (force majeure, maladie, etc.), le Client en sera informé dans les plus brefs délais. La séance sera alors reportée à une date ultérieure convenue d'un commun accord, ou remboursée si elle a été prépayée.

Article 4 – Tarifs

Les tarifs sont indiqués en Euros. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts Ces tarifs correspondent à ceux en vigueur au jour de la prise de rendez-vous.

Le paiement s'effectue le jour où la prestation a lieu par les moyens suivants :

- Espèces
- Chèque bancaire (français) à l'ordre de la Société
- Virement bancaire

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci est remis à l'encaissement dès sa réception. Des facilités de paiement peuvent éventuellement être convenues avec le Client.

Le défaut de paiement entraîne la déchéance du terme pour toutes les sommes restant dues et leur exigibilité immédiate. En cas de défaut de paiement, le Client sera mis en contentieux et tous les frais de récupération des sommes dues seront à sa charge. Toute tentative d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement fera l'objet de poursuites judiciaires.

Article 5 – Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 15,00 % (par an) du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit appliquées, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action à l'encontre du Client. Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif(s), lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 6 – Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 7 – Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par la Société auprès des Clients de même catégorie.

La Société et le Client conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. La Société se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Le fait que l'une des clauses des présentes CGV soit nulle n'entraîne pas la nullité de ces dernières, les autres clauses restant toujours valables.

De surcroît, le fait, pour la Société, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes CGV, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste de ces dernières.

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées à tout Client qui en fait la demande, afin de lui permettre de passer commande.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistants.

Article 8 – Obligations de la Société

Les engagements de la Société constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage et conformément aux conditions du contrat. Sa responsabilité ne pourra être mise en cause que dans les cas où une faute pourra lui être reprochée.

En aucun cas n'ouvriront droit à réparation de la part de la Société les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux, tels que perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ou tous préjudices résultant d'une action en réclamation dirigée contre la Société du fait de dommages subis par un tiers.

Article 9 – Obligation du Client

Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la mission confiée, dans les délais accordés entre les deux parties.

Article 10 – Propriété intellectuelle et confidentialité

La Société reste pleinement et entièrement propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle du présent site ainsi que de l'ensemble de son contenu, notamment les marques, photographies, textes, illustrations, images, vidéos, sons, études, etc., sauf mentions particulières. L'Utilisateur et le Client s'interdisent donc toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, sans l'autorisation expresse de l'Éditeur, qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Toute utilisation autre que privée est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

De même, tout enregistrement, radiodiffusion, traduction et adaptation, totale ou partielle du site, est interdit.

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité. Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la situation personnelle, familiale ou professionnelle du Client, échangées dans le cadre des séances. Sous réserve des exceptions légales, la présente obligation de confidentialité produira ses effets pendant une durée de 5 ans suivant le terme des prestations.

Ces documents sont communiqués au Client pour un usage strictement personnel et à la condition de ne pas les divulguer à des tiers. Si le Client souhaite que tout ou partie de ces documents soit divulgué à un tiers, il doit en demander l'autorisation préalable par écrit à la Société.

Article 11 – Autres obligations

Le Client reconnaît et accepte :

- que les parties pourront, sauf demande expresse contraire de l'autre partie, correspondre ou transférer des documents par courrier électronique ;
- qu'aucune des parties n'exerce de maîtrise sur la capacité, la fiabilité, l'accès ou la sécurité de ces courriers électroniques ;
- que la Société ne saurait être tenue pour responsable de toute perte, dommage, frais ou préjudice occasionnés par la perte, le retard, l'interception, le détournement ou l'altération de tout courrier électronique causés par un fait quelconque.

De façon générale, les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable à la protection des données personnelles, et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article 12 – Réclamations

Toutes les réclamations, qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives à l'exécution des prestations devront être formulées dans un délai d'une année à compter de la fin de la réalisation de la prestation.

Article 13 – Cas de force majeure

Les délais d'exécution de la prestation convenus seront respectés sauf cas de force majeure. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la Société.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.

Sont considérés comme cas de force majeure tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil, empêchant l'une des parties d'exécuter ses obligations dans des conditions normales.

Sont notamment reconnus comme cas de force majeure : les catastrophes naturelles, incendies, inondations, pandémies, décisions administratives, interruptions de transport, grèves générales, absences pour cause de maladie, ou tout autre événement indépendant de la volonté de la Société rendant impossible l'accueil du Client dans des conditions normales de sécurité ou d'organisation.

Dans de telles circonstances, la Société préviendra le Client, par écrit, téléphone, sms ou email, dans les 24 heures suivant la survenance des événements ; le contrat liant la Société et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de sa survenance, le contrat conclu par la Société et le Client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat.

Article 14 – Communication et références Client

Le Client accepte d'être cité par la Société Au Cœur de Soi – Daisy BEAUPEU comme Client de ses Services. La Société est ainsi autorisée à mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations fournies, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, notamment sur le Site, entretiens avec des tiers, communications internes, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

En acceptant les présentes CGV, le Client autorise la reproduction et la représentation de photographies et de vidéos en cas de prise de vue pendant un évènement organisé par la Société ou à son initiative (formation, atelier, séance de groupe). En conséquence de quoi, le Client autorise la Société à diffuser les images prises pendant cet évènement. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet…), pour la promotion des activités de la Société.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

Article 15 – Assurances

La Société a souscrit auprès de MAAF ASSURANCES, sous le numéro 185185008 W-MCE-001, une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assurée en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Clients ou à des tiers par suite de fautes, erreurs, omissions ou négligences commises à l'occasion de son activité de prestataire de services. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande.

Article 16 – Droit applicable et modalités de règlement des différends

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige ou de réclamation survenant à propos de l'exécution, de la résiliation ou des conditions des présentes CGV, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

Dans le cas où aucune solution amiable ne serait trouvée, le litige sera porté exclusivement devant les tribunaux compétents du siège social de la Société.

Article 17 – Politique de rétractation

Principe de rétractation Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose, dans le cadre d'une prestation conclue à distance ou hors établissement, d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Délai de rétractation Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours calendaires après le jour de la conclusion du contrat (prise de rendez-vous).

Exécution avant la fin du délai de rétractation Si le Client souhaite que la prestation débute avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, il doit en faire la demande expresse. Dans ce cas, s'il exerce ensuite son droit de rétractation, il devra s'acquitter du paiement correspondant au service effectivement fourni jusqu'à la communication de sa décision de rétractation.

Notification du droit de rétractation Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de se rétracter du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, adressée par email à daisy.kinesio@gmail.com ou par courrier au siège social de la Société.

Il peut également utiliser le formulaire ci-dessous :

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À l'attention de : Au Cœur de Soi – Daisy BEAUPEU
Adresse : 6 place du Commerce, 85110 Saint-Prouant
Téléphone : 06 80 60 06 88
Email : daisy.kinesio@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation ci-dessous :

- Prestation concernée : [_____]
- N° de la facture / du devis : [_____]
- Commandée le [_____]
- Moyen de paiement utilisé : [_____]
- Nom du Client : [_____]
- Adresse du Client : [_____]
- Signature du Client (sauf transmission par courriel) :
- Date : [___ / ___ / ___]

DERNIERE MISE A JOUR : 11/2026